

Motion adoptée à l'unanimité par les 50 collègues réunis par le SNUDI-FO 21 jeudi 21 novembre 24

Les enseignants et AESH participant au stage du SNUDI-FO relatif à l'inclusion scolaire systématique et forcée, à la défense de l'enseignement spécialisé réaffirment l'importance de mesures urgentes qui permettraient d'améliorer les conditions de travail des personnels, enseignants comme AESH, et de garantir aux élèves en situation de handicap ou en difficulté des conditions d'apprentissage adaptées à leur situation particulière. De ce fait, nous exigeons :

- La création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux alors que des dizaines d'élèves voient leur droit à être scolarisés dans de telles structures, nié, pour des raisons uniquement budgétaires
- La création en nombre suffisant de postes d'enseignants spécialisés pour prendre en charge les élèves et non pour coacher les autres personnels
- La création d'un statut de fonctionnaire et l'instauration d'un vrai salaire pour les AESH
- L'abandon des mesures de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive (mise en place des pôles d'appui à la scolarité, des dispositifs d'auto-régulation, dissolution des établissements sociaux et médico-sociaux...) qui n'ont comme seul objectif de permettre au gouvernement de poursuivre ses économies sur le dos des personnels et des élèves.

Nous appelons tous les collègues à signer la pétition de la FNEC FP-FO qui porte ces exigences. Loin de répondre à ces revendications, le gouvernement entend supprimer 4000 postes dans l'Education nationale ce qui rendrait notamment impossible la création de postes d'enseignants spécialisés et de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Les contraintes budgétaires vont entraîner des suppressions de postes qui vont entraîner des dégradations des conditions d'enseignement.

Pire, alors que nos conditions de travail et notre santé se dégradent, notamment du fait des conséquences de l'inclusion systématique, alors que notre pouvoir d'achat s'effondre, il entend mettre en place 3 jours de carence et indemniser les jours d'arrêt maladie à hauteur de 90% du salaire plutôt que 100%, ce qui signifie des pertes financières considérables pour les personnels en congé maladie.

Pour le retrait de toutes ces mesures, il faut donc construire une riposte à la hauteur de la violence de cette attaque. 14 journées d'action massives n'ont pas suffi pour obtenir en 2023 l'abrogation de la réforme des retraites. Personne ne peut donc croire qu'une simple journée d'action isolée, aussi puissante soit-elle, sera en mesure de faire reculer ce gouvernement.

Que nous soyons grévistes au non le 5 décembre, nous estimons qu'il est temps de s'organiser pour construire la vraie grève et fermer les écoles sur plusieurs jours consécutifs, tous ensemble, dès le 10 décembre, au côté d'autres professions comme par exemple, les cheminots qui appellent à une grève illimitée à ce moment-là. L'union fait la force !

Discutons-en dans nos écoles !